



FORMULAIRE 51-101 F1

**RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES
ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT
LE PÉTROLE ET LE GAZ**

PRÉPARÉ PAR

YVES DUCHAINE

GÉOLOGUE PÉTROLIER

Rapport SQX-2012-4

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1. | DATE DU RELEVÉ | 1 |
| 2. | DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES | 1 |
| 3. | HYPOTHÈSES DES PRIX | 1 |
| 4. | VARIATION DES RÉSERVES | 1 |
| 5. | AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES RÉSERVES | 1 |
| 6. | AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET GAZ | 1 |
| 6.1 | TERRAINS ET PUIITS DE PÉTROLE ET DE GAZ | 1 |
| 6.2 | TERRAIN SANS RÉSERVES ATTRIBUÉES | 3 |
| 6.2.1 | Permis | 3 |
| 6.2.2 | Obligations statutaires | 10 |
| 6.3 | CONTRATS À LIVRER | 11 |
| 6.4 | AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES COÛTS D'ABANDON ET DE REMISE EN ÉTAT | 11 |
| 6.5 | HORIZON FISCAL | 11 |
| 6.6 | FRAIS ENGAGÉS | 11 |
| 6.7 | ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT | 12 |
| 6.7.1 | Introduction..... | 12 |
| 6.7.2 | Permis Bas St-Laurent/Gaspésie | 12 |
| 6.7.3 | Permis des Basses-Terres du Saint-Laurent..... | 16 |
| 6.7.4 | Activités en cours et prévues..... | 21 |
| 7. | CERTIFICATION DE L'AUTEUR | 22 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Localisation du puits Canbriam Farnham n° 1 (A-271)..... | 2 |
| Figure 2 : Permis de Squatex au Québec | 4 |
| Figure 3 : Permis de Squatex dans le Bas St-Laurent/Gaspésie | 5 |
| Figure 4 : Permis de Squatex dans les Basses-Terres du Saint-Laurent..... | 8 |
| Figure 5: Carte de localisation des lignes sismiques, des sondages 2011 sur les permis de Squatex dans le BSL/Gaspésie..... | 13 |
| Figure 6 : Section sismique interprétée secteur est des permis du Bas-St-Laurent..... | 16 |
| Figure 7 : Carte de localisation des lignes sismiques, du puits Canbriam Farnham sur les permis de Squatex dans les Basses-Terres..... | 17 |
| Figure 8. Profil sismique typique dans les permis au sud-ouest de Montréal..... | 19 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Permis dans le Bas St-Laurent-Gaspésie..... | 6 |
| Tableau 2 : Permis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent | 9 |
| Tableau 3 : Dépenses d'exploration par région 2011-2012 | 12 |
| Tableau 4 : Lignes sismiques acquises dans le BSL et Gaspésie..... | 14 |
| Tableau 5 : Lignes sismiques acquises dans les Basses-Terres du St-Laurent..... | 18 |

1. DATE DU RELEVÉ

Ce relevé des données relatives aux réserves et autre information concernant le pétrole et le gaz a été complété le 28 juin 2012. La date d'effet de l'information fournie est le 31 mars 2012 et la date d'établissement de l'information fournie est le 28 juin 2012.

Il se base sur toutes les données et rapports que la société a mis à notre disposition, sur divers documents publics accessibles via le site d'information <http://sigpeg.mrnf.gouv.qc.ca> du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) du Québec ainsi que sur des publications géologiques relatives aux régions étudiées.

2. DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES

En date du 31 mars 2012, la compagnie ne produit pas d'hydrocarbures. Aucune réserve de pétrole et gaz n'a été identifiée jusqu'ici sur les permis d'exploration de Squatex.

3. HYPOTHÈSES DES PRIX

Sans objet.

4. VARIATION DES RÉSERVES

Sans objet.

5. AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES RÉSERVES

Sans objet.

6. AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ

6.1 TERRAINS ET PUIS DE PÉTROLE ET DE GAZ

Il n'y a aucune réserve de gaz et pétrole prouvée, probable ou possible sur les terrains détenus par Squatex

Un puits, Canbriam Farnham n° 1 (A-271) fut implanté près de Farnham sur le permis de recherche 2009RS298 au sud-est de Montréal (Voir Figure 1). Le forage a débuté le 9 juillet et la foreuse a été libérée le 12 août 2009 après avoir atteint une profondeur totale de 2507 m. Le puits a traversé une épaisse séquence de Lorraine avant de toucher l'Utica à 1987 m. Le Trenton a été rencontré à 2332 m. Des indices de gaz ont été observés et le puits a été complété. En raison de la situation actuelle du prix du gaz et l'incertitude tant qu'à l'avenir à court et moyen terme de l'exploration au Québec, les partenaires ont décidé à l'automne 2011 d'abandonner le puits. Le terrain a été

décontaminé à la satisfaction du ministère du Développement Durable et de l'Environnement (MDDEP) et un bouchon de ciment a été injecté dans le puits. Il ne reste qu'à injecter un deuxième bouchon de ciment et de couper le coffrage à 2 mètres sous la surface avant d'enlever la tête de puits. Canbriam Energy Ltd de Calgary, l'opérateur, attend de délivrance du permis de fermeture de puits pour terminer les travaux d'abandon. Canbriam Energy Ltd de Calgary conserve l'obligation au nom de Squatex de l'abandon du puits. Les informations obtenues du Ministère des Richesses naturelles et la Faune et du Ministère de l'Environnement et du Développement durable confirment que le puits de Canbriam Farnham n° 1 (A-271) n'était pas au 31 mars 2012 en infraction selon les normes de l'environnement.

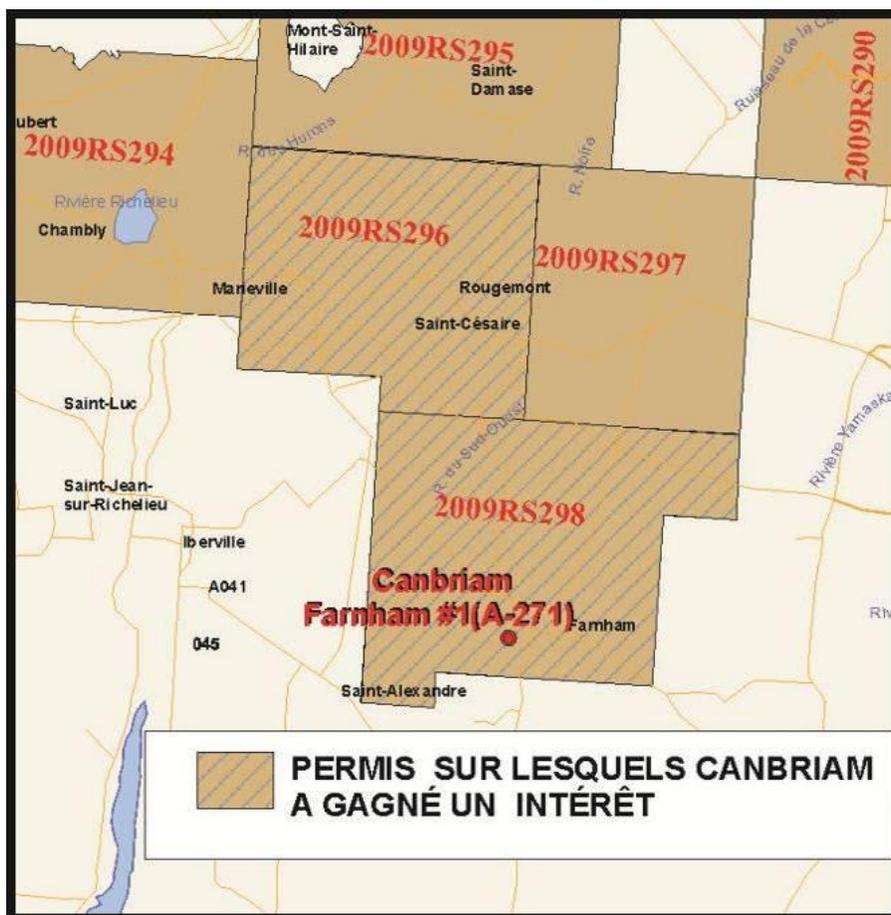


Figure 1 : Localisation du puits Canbriam Farnham n° 1 (A-271).

Aucun autre puits n'a été foré depuis dans les Basses-Terres ou dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie sur les permis de Squatex.

6.2 TERRAIN SANS RÉSERVES ATTRIBUÉES

6.2.1 Permis

Les permis de Squatex sont tous localisés au Canada, dans la province de Québec, sur terre. Ils sont tous situés sur la rive sud du fleuve St-Laurent dans 2 régions distinctes et couvrent un total de 656 093 ha (Voir Figure 2).

Ces permis ont été délivrés le 1^{er} septembre 2009 et seront en vigueur jusqu'au 31 août 2019 à condition de satisfaire aux exigences de base tel que stipulées par la loi des mines ou de ses règlements c'est-à-dire le paiement des rentes et l'exécution des travaux statutaires minimum requis tel que la loi le stipulait au 31 mars 2012. Comme nous le verrons à la fin de cette section (6.2.1), une nouvelle loi (Loi 18), qui est entrée en vigueur le 13 juin 2011, décrète que le titulaire du permis est exempté d'exécuter les travaux requis en vertu de la Loi sur une période maximale de 3 ans (13 juin 2014) afin de pallier au problème inhérent au dépôt du rapport de la commission créé suite au rapport du BAPE sur les gaz de shale qui va effectuer l'étude environnementale stratégique.

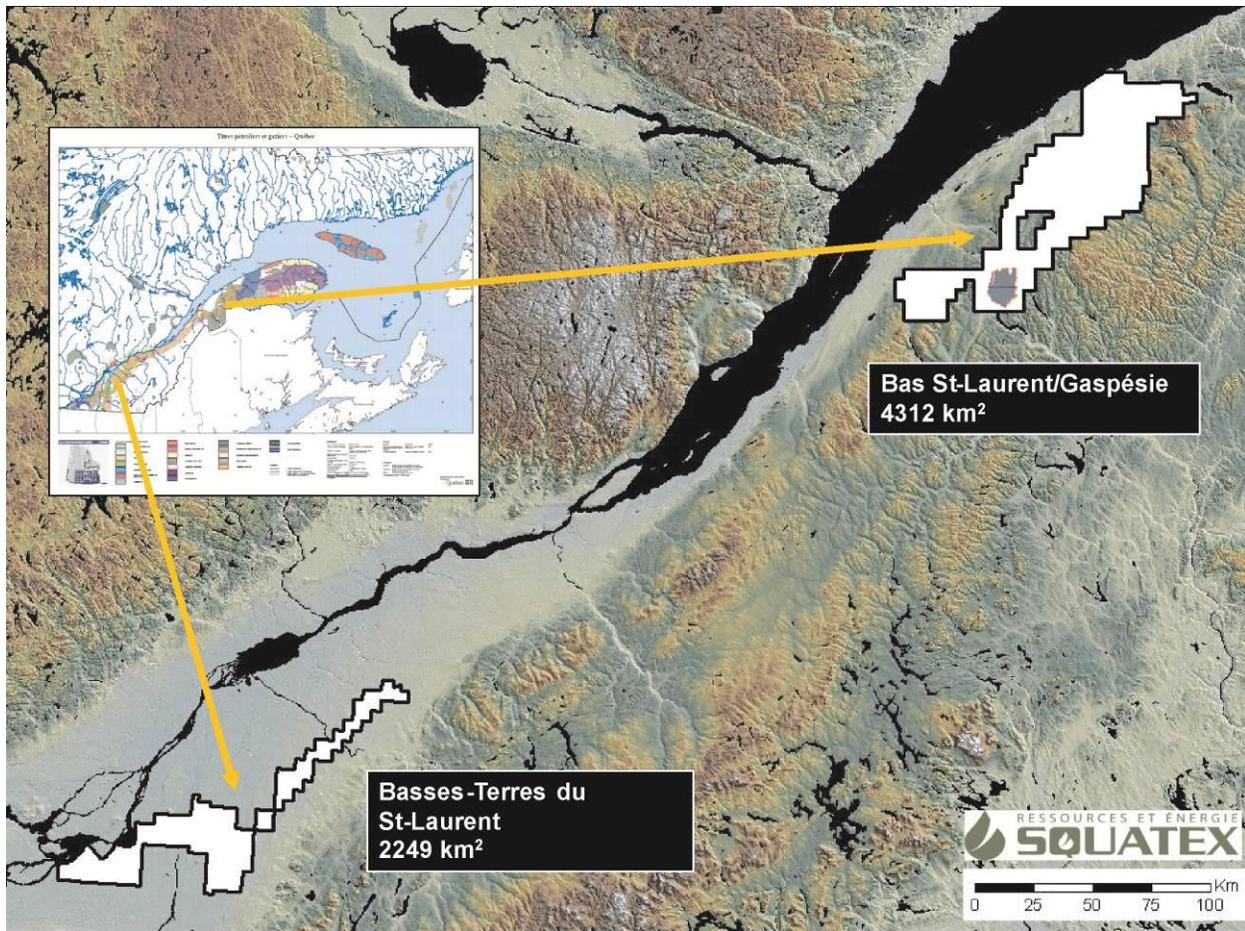


Figure 2 : Permis de Squatex au Québec

Tableau 1 : Permis dans le Bas St-Laurent-Gaspésie

| Numéro de permis | Renouvellement | Superficie (Ha) |
|-------------------------|-----------------------|------------------------|
| 2009RS299 | 01/09/2012 | 18 975 |
| 2009RS300 | 01/09/2012 | 20 704 |
| 2009RS301 | 01/09/2012 | 17 136 |
| 2009PG552 | 01/09/2012 | 10 267 |
| 2009PG553 | 01/09/2012 | 23 068 |
| 2009PG554* | 01/09/2012 | 15 150 |
| 2009PG555 | 01/09/2012 | 16 438 |
| 2009PG556* | 01/09/2012 | 23 666 |
| 2009PG557 | 01/09/2012 | 9 894 |
| 2009PG558 | 01/09/2012 | 19 420 |
| 2009PG559 | 01/09/2012 | 18 737 |
| 2009PG560 | 01/09/2012 | 19 817 |
| 2009PG561 | 01/09/2012 | 24 435 |
| 2009PG562 | 01/09/2012 | 19 847 |
| 2009PG563 | 01/09/2012 | 22 573 |
| 2009PG564 | 01/09/2012 | 14 377 |
| 2009PG565 | 01/09/2012 | 15 370 |
| 2009PG566 | 01/09/2012 | 21 454 |
| 2009PG567 | 01/09/2012 | 20 631 |
| 2009PG568 | 01/09/2012 | 20 668 |
| 2009PG569 | 01/09/2012 | 13 497 |
| 2009PG570 | 01/09/2012 | 7 608 |
| 2009PG571 | 01/09/2012 | 20 951 |
| 2009PG572 | 01/09/2012 | 16 477 |
| Sous-total | | 431 160 |

* Région Gaspésie

La figure suivante montre les permis localisés dans les Basses-Terres du Saint-Laurent. On peut y distinguer deux blocs de terrains dont le premier se trouve à l'est de Montréal dans une zone située entre Longueuil, St-Hilaire et Farnham au sud. Le deuxième bloc consiste en une bande qui occupe un territoire situé au sud de l'autoroute 20 entre les permis précédents et Victoriaville. Ces permis couvrent une superficie totale de 224 933 ha dont la part de Squatex est de 70% soit 157 453 ha net. (Voir Tableau 2).

Suite à un affermage et le forage d'un puits effectué par Canbriam Energy Ltd à l'été 2009, ce dernier a acquis un intérêt de 60% de la surface jusqu'au toit du Trenton seulement sur un bloc de 8000 ha chevauchant les permis 2009RS 298 et 296.

Sur ce bloc, l'intérêt entre la surface et le toit du Trenton de Squatex est de 28% et celui de Petrolympic de 12%. La partie plus profonde de ce bloc ainsi que tout le reste des permis demeure à 70% Squatex et 30% Petrolympic.

Juste avant de commencer le programme initial par le forage de Farnham, Canbriam a accepté en juin 2009 d'accélérer sa décision d'exercer la première option de l'entente en s'engageant à verser 3,5 M\$ additionnels (2,45 M\$ à Squatex et 1,05 M\$ à Petrolympic) avant le 30 novembre 2009 et de forer, coffrer ou abandonner 2 puits verticaux additionnels dans la formation Utica et/ou 30 mètres dans le Trenton avant le 31 décembre 2011 afin de gagner un intérêt de 60% dans le second bloc de 8000 ha.

Ainsi, selon l'entente, Canbriam maintient ses autres options de gagner un intérêt de 60% sur 24000 ha additionnels à l'intérieur des permis 2009RS296 et 298 en devant forer jusqu'à 6 puits verticaux/horizontaux additionnels et en versant un montant en argent pouvant totaliser 13,5 M\$ (9,45 M\$ à Squatex et 4,05 M\$ à Petrolympic) avant le 31 décembre 2011. En date du 31 mars 2012, Canbriam a acquis 60% d'intérêt dans un bloc de 8000 ha partagé entre les permis 2009RS296 et 298.

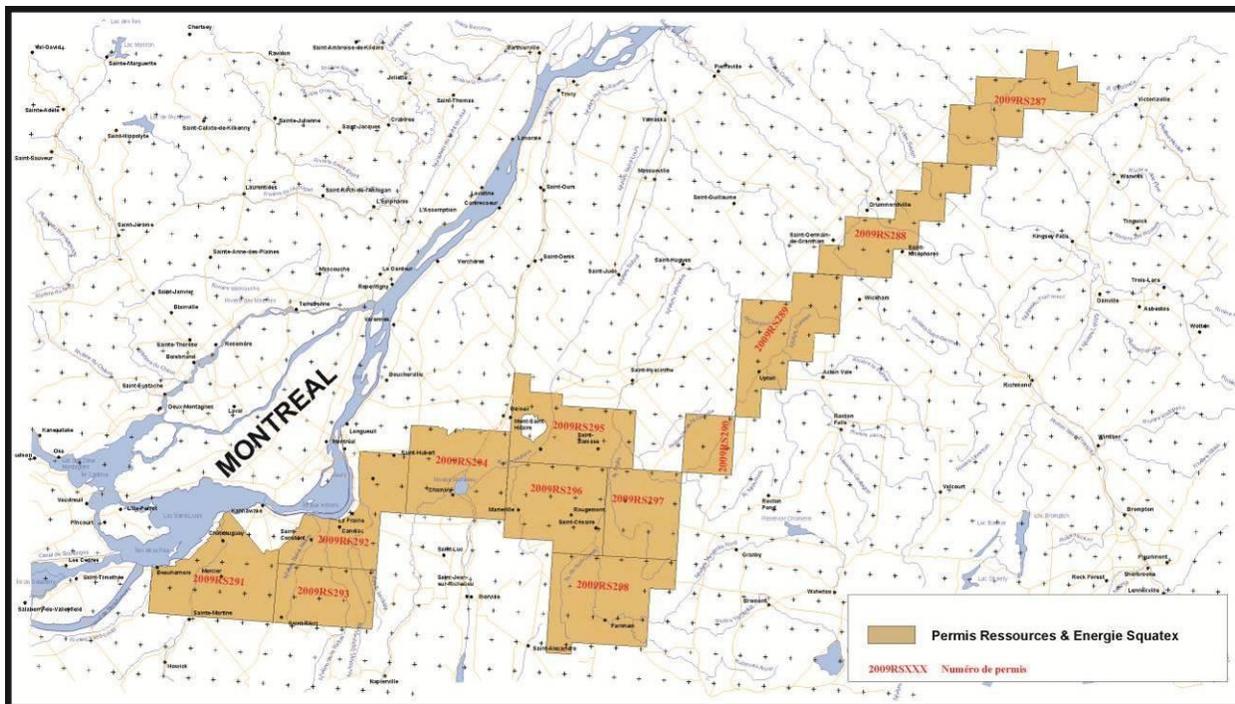


Figure 4 : Permis de Squatex dans les Basses-Terres du Saint-Laurent

Tableau 2 : Permis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent
PERMIS À 70% D'INTÉRÊTS DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT

| Numéro de permis | Renouvellement | Superficie (Ha) |
|-------------------------|-----------------------|------------------------|
| 2009RS287 | 01/09/2012 | 20 871 |
| 2009RS288 | 01/09/2012 | 17 990 |
| 2009RS289 | 01/09/2012 | 20 909 |
| 2009RS290 | 01/09/2012 | 7 248 |
| 2009RS291 | 01/09/2012 | 22 447 |
| 2009RS292 | 01/09/2012 | 18 827 |
| 2009RS293 | 01/09/2012 | 14 580 |
| 2009RS294 | 01/09/2012 | 21 664 |
| 2009RS295 | 01/09/2012 | 19 316 |
| 2009RS296 (partie) | 01/09/2012 | 20 339 * |
| 2009RS297 | 01/09/2012 | 16 342 |
| 2009RS298 (partie) | 01/09/2012 | 24 400 * |
| Sous-total | | 224 933 |

- 60% d'intérêts entre la surface et le Toit du Trenton sur un bloc de 8,000 Ha ont été transférés conjointement par Squatex et Petrolympic selon l'Entente à Canbriam sur ces deux permis. Squatex conserve 70% en-dessous du Toit du Trenton.

PERMIS À 28% D'INTÉRÊTS DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT (DE LA SURFACE AU TOIT TRENTON):

| Numéro de permis | Renouvellement | Superficie (Ha) |
|-------------------------|-----------------------|------------------------|
| 2009RS296 (partie) | 01/09/2012 | 20 339 |
| 2009RS298 (partie) | 01/09/2012 | 24 400 |
| Sous-total | | 8,000 de 44 739 |

* Permis dans lequel Canbriam a acquis un intérêt de 60% sur 8000 ha

Suite aux réunions publiques organisées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui se sont déroulées à l'automne 2010, un rapport a été déposé fin février 2011. Le rapport a recommandé la formation d'un Comité de l'Évaluation environnementale stratégique (CEES) qui devra déposer un rapport de recommandations en 2013 dans lequel seront indiquées les procédures à suivre pour le forage et le parachèvement des puits forés pour le gaz et pétrole. En conséquence, tant que les règles ne sont pas claires, il est évident qu'aucun travail d'envergure ne sera effectué sur les permis par Squatex et ses partenaires d'autant plus qu'il sera difficile voire impossible de trouver des sources de financement durant les 2 ou 3 prochaines années.

Afin de pallier le problème inhérent au délai de la date de la remise du rapport de la commission, une loi (loi 18) a été déposée en juin 2011. Elle dispense le titulaire de permis de recherche de pétrole, de gaz naturel et de réservoir souterrain de l'obligation d'exécuter les travaux requis en vertu de la Loi sur les Mines jusqu'à la date déterminée par le ministre, laquelle ne peut excéder le 13 juin 2014 : la période de validité du permis est alors réputée suspendue (soit 3 ans maximum).

À la fin de la période d'exemption, la date d'échéance du permis est reportée à la fin de la période d'exécution des travaux qui restent à courir après la levée de la suspension.

6.2.2 Obligations statutaires

Comme cité précédemment à la section 6.2.1, la loi 18, votée le 13 juin 2011 dispense des obligations de travaux pendant la tenue de l'évaluation environnementale stratégique durant une période qui ne peut excéder le 13 juin 2014, soit 3 ans maximum.

Les permis d'exploration de Squatex pourront rester en vigueur jusqu'au maximum en 2022 à condition de satisfaire aux exigences de base, soit le paiement des rentes et l'exécution des travaux statutaires minimums. Les rentes annuelles actuelles exigées sont de 0,10\$/ha pour les 5 premières années, puis de 0,50\$/ha pour les 5 années suivantes. Elles seront majorées lorsque cette période de suspension des travaux (maximum le 13 juin 2014) sera terminée passant respectivement à 0,50\$ et à 1,50\$/ha. La valeur des travaux minimums pour conserver les terrains sont présentement de 0,50\$/ha la première année avec une augmentation de 0,50\$/an jusqu'à l'année 5 (2,50\$/ha). Par la suite, pour les 5 années restantes, les montants exigés sont les mêmes que l'année 5. La totalité des montants excédentaires dépensés une année pourront couvrir l'année suivante pour les 5 premières années et

seulement 50% de ceux-ci pourront l'être pour les 5 années restantes. Comme pour les rentes ces montants seront majorés. En effet, le gouvernement augmentera à compter de 2014 les exigences des travaux. Le MRNF annoncera ultérieurement les modalités.

6.3 CONTRATS À LIVRER

Sans objet.

6.4 AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES COÛTS D'ABANDON ET DE REMISE EN ÉTAT

Ces coûts d'abandon ont été assumés par les partenaires Squatex, Petrolympic et l'opérateur Canbriam Energy Ltd.

6.5 HORIZON FISCAL

Sans objet.

6.6 FRAIS ENGAGÉS

Les frais des travaux d'exploration pour l'exercice courant se terminant le 31 mars 2012, carottages géologiques de surface, échantillonnages géologiques de terrain, interprétations et compilations géologiques et géophysiques, ont tous été attribués en travaux statutaires sur les permis dans les Basses-Terres du St-Laurent et dans le Bas St-Laurent/Gaspésie.

Le Tableau 3 résume les frais engagés au cours de la dernière année d'exercice soit entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012. Tous les frais concernent des dépenses d'exploration. Un total de 701 586\$ a été investi dans les deux régions la majeure partie étant affecté dans les projets dans le Bas St-Laurent/Gaspésie.

Tableau 3 : Dépenses d'exploration par région 2011-2012

| RÉPARTITION DES DÉPENSES D'EXPLORATION PAR RÉGIONS DU | | | | | 1 |
|---|------------------------------------|--------------------|------------------------|-------------------|---------------------------------|
| AVRIL 2011 au 31 MARS 2012 (HORS TAXES) | | | | | |
| TYPE DE FRAIS | Permis et autorisations | Travaux géol+géoph | Consultants géol+géoph | Hon. Prof. | Total des travaux d'Exploration |
| RÉGIONS | BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE | | | | |
| CUMULATIF ANNUEL TOTAL | - \$ | 217 257 \$ | 247 798 \$ | 140 800 \$ | 605 855 \$ |
| RÉGIONS | BASSES-TERRES DU ST-LAURENT | | | | |
| CUMULATIF ANNUEL TOTAL | - \$ | 2 493 \$ | 22 838 \$ | 70 400 \$ | 95 731 \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLORATION | - \$ | 219 750 \$ | 270 636 \$ | 211 200 \$ | 701 586 \$ |

6.7 ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT

6.7.1 Introduction

L'activité principale de Squatex a consisté jusqu'à maintenant à effectuer des travaux et études qui ont pour objectifs d'évaluer le potentiel gazier et pétrolier du territoire couvert par ses permis d'exploration en vue de découvrir et d'éventuellement produire des réserves d'hydrocarbures.

6.7.2 Permis Bas St-Laurent/Gaspésie

Squatex a acquis depuis 2002 un domaine minier important dans le Bas St-Laurent Gaspésie totalisant au 31 mars 2012 une surface de 431 160 ha dont 301 812 ha nettes pour Squatex. De nombreux travaux d'ordre géoscientifique ont été effectués tout au long de ces années. La figure 5 montre le périmètre des permis, la localisation des lignes sismiques acquises sur le terrain depuis 2002 par Squatex, des lignes achetées du ministère et des sondages effectués au printemps 2011. Le tableau 3 contient la liste complète des lignes sismiques acquises par Squatex.

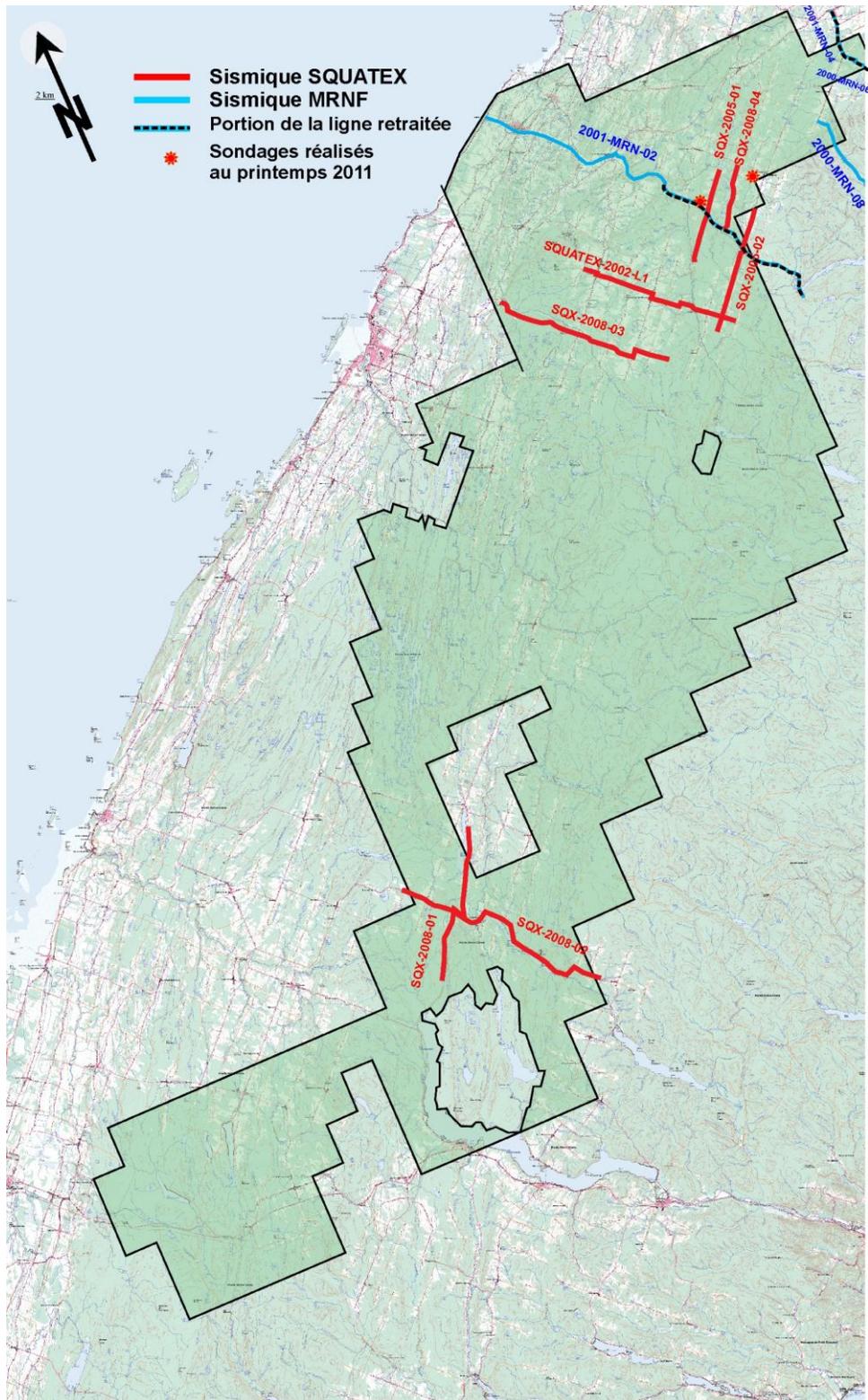


Figure 5 : Carte de localisation des lignes sismiques, des sondages 2011 sur les permis de Squatex dans le BSL/Gaspésie.

FORMULAIRE 51-101 F1: RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ AU 31 MARS 2012, SQUATEX INC- YVES DUCHAINE

Tableau 4 : Lignes sismiques acquises dans le BSL et Gaspésie

| LIGNES RETRAITÉES | | | |
|------------------------------------|---------------------------|---------------|----------------------|
| LIGNE | ANNÉE D'AQUISITION | RÉGION | LONGUEUR (km) |
| MRN-2001-02 | 2001 | Riv. Métis | 30.0 |
| MRN-2001-04 | 2001 | St-Cléophas | 8.0 |
| SOUS-TOTAL | | | 38.0 |
| LIGNES ACQUISES PAR SQUATEX | | | |
| SQUATEX-2002-L1 | 2002 | Les Hauteurs | 20.0 |
| SQX 2005-01 | 2005 | Ste-Jeanne | 10.3 |
| SQX 2005-02 | 2005 | La Rédemption | 9.0 |
| SQX 2008-01 | 2008 | St-Honoré | 15.8 |
| SQX 2008-02 | 2008 | St-Honoré | 28.0 |
| SQX 2008-03 | 2008 | St-Marcellin | 22.7 |
| SQX 2008-04 | 2008 | La Rédemption | 8.0 |
| SOUS-TOTAL | | | 113.8 |
| GRAND-TOTAL | | | 151.8 |

Suite à l'acquisition par le Ministère des Richesses Naturelles (MRN) d'une série de profils sismiques dans la région de la Matapédia, Squatex a acquis 20 km de sismique dans la région de Squatex en 2002. Elle fut suivit de l'achat et le retraitement des d'une portion lignes MRN2001-02 et 2001-04 obtenus du MRN. L'interprétation des profils ci-haut plus quelques autres lignes dans la région qui totalisent 136 km ont montrées qu'il existait des zones anomaliques et d'intérêt dans le secteur est des permis.

Au début de 2005 une première localisation de forage fut proposée sur la ligne MRN-2001-02 tirée le long de la rivière Métis dans le secteur de Ste-Jeanne. Elle fut suivit par une étude soumis par M. Paul Laroche et MIR Télédétection qui consistait a l'intégration des analyses des données de télédétection (image LANDAT), d'aéromagnétisme, de gravimétrie, de sismique et de géochimie. Cette étude a été réalisée afin de relever les principaux mécanismes d'ordre tectonique qui ont engendré les structures géologiques et de déterminer les secteurs qui pourraient présenter un intérêt d'ordre pétrolier.

Telle que recommandé dans le rapport, deux lignes sismiques, SQX-2005-01 et 02 de longueur totale de 19,3 km ont été acquis a l'été 2005 a l'ouest de la Rédemption. L'interprétation de ces nouvelles lignes sismiques a confirmé la localisation du site de forage.

Suite à l'acquisition de permis dans le secteur du Témiscouata au sud-ouest (St-Honoré) en 2006, MIR Télédétection a été mandatée pour réaliser une évaluation géologique de la région du Témiscouata afin d'améliorer la compréhension du cadre stratigraphique et structural de ce secteur. Cette étude a été effectuée à partir des données de télédétection spatiale, topographiques, géophysiques et géochimiques. Deux corridors structuraux ont été identifiés suggérant qu'ils représentent possiblement les cicatrices de failles profondes réactivées tardivement qui pourraient avoir générés des réservoirs semblables à ceux rencontrés dans la région de Sayabec (dolomitisation hydrothermale).

Suite à une entente avec Petrolympic en juin 2008 dans laquelle il acquiert 30% d'intérêt dans les 36 permis que détient Squatex au Québec par le versement de \$2,5 millions, un vaste programme d'exploration a été développé, comprenant l'acquisition de profils sismiques, de données pédogéochimiques, de levés de radiométrie et d'échantillonnages géologiques. L'acquisition de sismique réflexion qui totalisait 200 kilomètres linéaires a été effectuée à la fois sur les propriétés situées dans le Bas St-Laurent et sur celles des Basses-Terres du St-Laurent. Dans le Bas-Saint-Laurent, quatre profils totalisant 74,5 km ont été acquis dont deux dans la région de Squatec un au sud de Saint-Marcellin et un autre à Sainte-Jeanne-D'Arc.

À l'automne 2009 un levé gravimétrique de 793 stations ainsi qu'un relevé magnétique haute résolution (HRAM) de 17000 kilomètres furent acquis afin de supporter avec plus de précision la reconnaissance géologique du secteur ainsi que de mieux définir le cadre tectonique de la région du Bas-St-Laurent.

Des travaux de terrains effectués en 2008, 2009 et 2010 avaient pour objectifs de préciser certains secteurs afin d'améliorer la connaissance géologique et de poursuivre la collecte d'échantillons afin de parfaire les analyses de contenu COT et de maturité organique des formations (Ro) et de définir les zones prioritaires ayant un meilleur potentiel d'accumulation d'hydrocarbures.

Ces travaux ont été suivit d'une campagne de carottages stratigraphiques réalisée en septembre 2010 sur les permis du Bas-Saint-Laurent de Squatex, à des fins de validation de l'interprétation géologique en cours. Un total de neuf (9) carottages ont été réalisés à des profondeurs inférieures à 300 m. Un total de 1101 m de carotte ont été récupérées. À l'extrémité Est des permis du Bas-Saint-Laurent, le contexte géologique devient très complexe et pour mieux le définir, Squatex a fait retraiter le profil MRN-2001-04. Les résultats ont été intégrés à l'interprétation régionale.

Les activités accomplies durant l'année courante se terminant le 31 mars 2012 ont consisté en un premier temps au forage de 2 puits de type minier au sud de Mont-Joli sur le permis 2009PG556. Ces 2 puits d'une profondeur de 447 et 600 mètres ont été forés respectivement près de La Rédemption et sur le bord

de la rivière Mitis. Ils furent effectués dans le but principal de mieux connaître la stratigraphie au niveau du Silurien inférieur, de bien calibrer la sismique réflexion et de connaître la distribution des zones poreuses au niveau des calcaires plus particulièrement. Un des carottages de 2011 a rencontré des évidences de pétrole (huile légère de 50 API dans la Formation Sayabec/West Point).

Des affleurements de calcaire de la formation Touladi près du Lac Témiscouata ont été visités puisque des odeurs d'hydrocarbures ont été notés dans une publication géologique publiée dans les années soixante. La visite terrain a confirmé la présence d'une odeur pétrolière caractéristique. Cette observation confirme que cette région souvent considérée comme stérile du point de vue pétrolier pourrait offrir un certain potentiel.

Depuis, un rapport de compilation régionale incluant les imageries satellitaires, les études géologiques, les données géophysiques et géochimiques est en cours d'édition et lorsque complété, des recommandations suivront. Le modèle tectonique est en cours de révision. La figure 6 montre une section sismique nord-ouest sud-est qui indique les principaux traits géologiques ainsi qu'une partie du modèle tectonique.

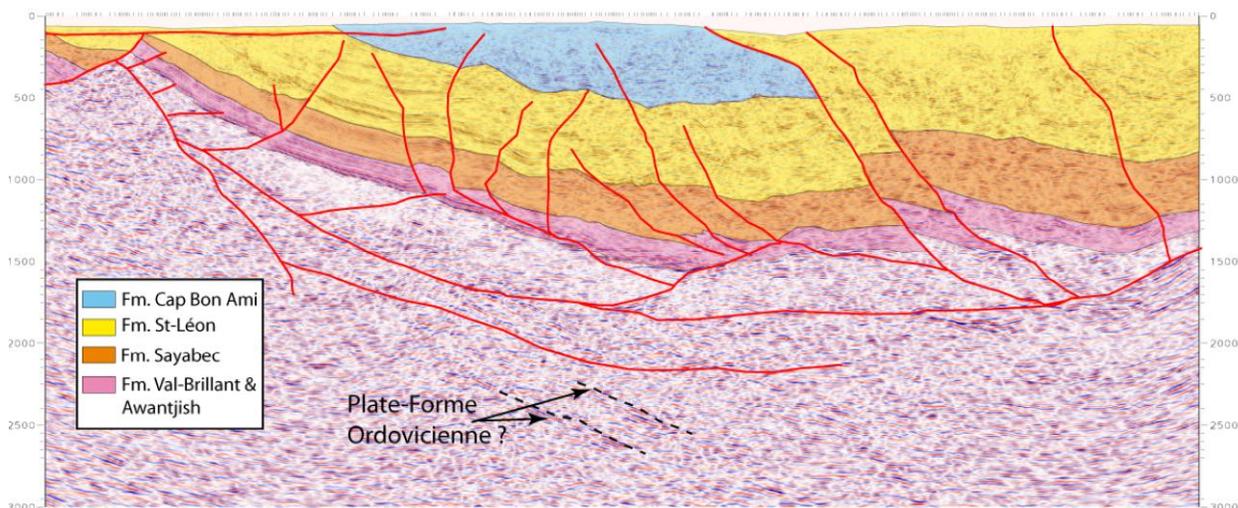


Figure 6 : Section sismique interprétée secteur est des permis du Bas-St-Laurent

6.7.3 Permis des Basses-Terres du Saint-Laurent

Squatex ne s'est impliqué dans les Basses-Terres St-Laurent qu'en 2006 afin de se consacrer à la recherche de réservoir de dolomies hydrothermales dans la plate-forme ordovicienne.. Squatex a acquis 12 permis de recherche totalisant 225 370 ha. Cette acquisition a été très favorable puisque cette

région a été jusqu'à la fin de 2010 la plus active et aussi la plus attrayante pour les investisseurs en raison du potentiel en gaz de shale de la Formation Utica. La figure 7 montre le périmètre des permis, la localisation des lignes sismiques acquises sur le terrain depuis 2008 par Squatex, et le forage Farnham No.1 effectué en 2009. Le tableau 4 montre la liste complète des lignes sismiques acquises par Squatex.

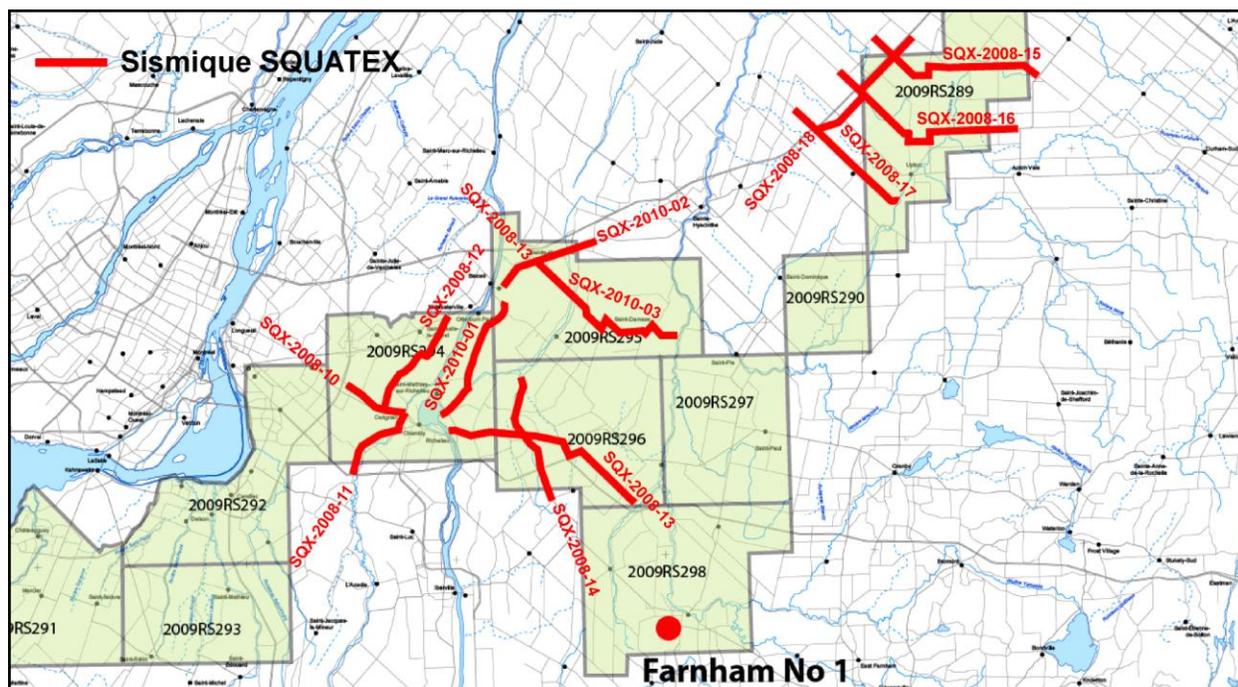


Figure 7 : Carte de localisation des lignes sismiques, du puits Canbriam Farnham #1 sur les permis de Squatex dans les Basses-Terres.

Tableau 5 : Lignes sismiques acquises dans les Basses-Terres du St-Laurent

| LIGNES ACQUISES PAR SQUATEX DANS LES BASSES-TERRES | | | |
|---|----------------------------|---------------|----------------------|
| LIGNE | ANNÉE D'ACQUISITION | RÉGION | LONGUEUR (km) |
| SQX-2008-10 | 2008 | Chambly | 6.72 |
| SQX-2008-11 | 2008 | Chambly | 8.44 |
| SQX-2008-12 | 2008 | Chambly | 11.42 |
| SQX-2008-13 | 2008 | Chambly | 20.64 |
| SQX-2008-14 | 2008 | Chambly | 12.92 |
| SQX-2008-15 | 2008 | Ste-Hélène | 18.26 |
| SQX-2008-16 | 2008 | Ste-Hélène | 21.40 |
| SQX-2008-17 | 2008 | Ste-Hélène | 11.62 |
| SQX-2008-18 | 2008 | Ste-Hélène | 13.72 |
| SQX-2010-01 | 2010 | Beloeil | 13.20 |
| SQX-2010-02 | 2010 | Beloeil | 8.70 |
| SQX-2010-03 | 2010 | Beloeil | 18.10 |
| TOTAL | | | 165.14 |

La première étude effectuée dans les Basses-Terres fut celle de MIR Télédétection qui a réalisé une évaluation préliminaire du potentiel pétrolier des permis en intégrant des données d'imagerie satellite, des données topographiques et de connaissances géoscientifiques afin de mieux comprendre la géologie structurale et d'évaluer le potentiel des permis de Squatex.

Dans le cadre de l'entente avec Petrolympic le 30 juin 2008, Petrolympic acquiert 30% d'intérêts dans tous les permis d'exploration de Squatex au Québec dont 12 sont situés dans les Basses-Terres du St-Laurent. Grâce aux capitaux reçu, un relevé de 9 profils sismiques totalisant 125 km a été effectués dans les régions de Chambly et Ste-Hélène.

Une entente d'affermage et d'opérations conjointes conclues le 25 novembre 2008 entre, Squatex, Petrolympic Ltd et Canbriam Energy Inc (Canbriam) de Calgary sur les permis 2009RS294 à 298. Dans le cadre de l'entente, Canbriam a aussi acheté 40 km de lignes sismiques de Squatex et a effectué un relevé aéromagnétique en décembre 2008 au-dessus des permis précités. Suivant les analyses de toutes les données en main, un puits a été foré en 2009 au sud-est de Montréal. Le forage Canbriam Farnham n° 1 (A-271) a atteint une profondeur totale de 2507 m après avoir traversé une épaisse séquence de Lorraine et touché l'Utica à 1987 m. Le Trenton a été rencontré à

2332 m. Des indices de gaz ont été observés et le puits a été complété et suspendu. Au 31 mars 2012, 60% d'intérêts entre la surface et le Toit du Trenton sur un bloc de 8,000 Ha dans les permis 2009RS296 et 298 sont détenus par Canbriam selon l'entente. Squatex conserve 70% en-dessous du Toit du Trenton.

Les terrains situés au sud de Montréal, soit les permis 2009-RS291 à 293 pourraient contenir des réservoirs dans les formations du Potsdam et Beekmantown. En ce sens, deux campagnes d'échantillonnage géochimique dans le mort-terrain ont été réalisées par CHEMTERRA INTERNATIONAL CONSULTANTS Ltd en décembre 2009 et janvier 2010. Au total, 1290 échantillons ont été recueillis à une profondeur moyenne de 1,5 mètre et analysés. Plusieurs anomalies de gaz thermogénique ont été identifiées dont la principale à une superficie de plus de 10 kilomètres carrés au sud-ouest de Montréal. Celle-ci correspond entre autres à un axe anticlinal traversant localement la plateforme carbonatée ainsi qu'à la faille majeure Havelock dans le socle sous-jacent.

Afin de compléter la couverture sismique du secteur de Chambly et de Ste-Hyacinthe, près des montérégiennes, 3 profils sismiques ont été acquis à l'été 2010 totalisant 40 km. Le profil suivant (figure 8) est typique de la structure de la région : la plateforme au nord ouest qui passe à une zone d'imbrication vers le sud-est.

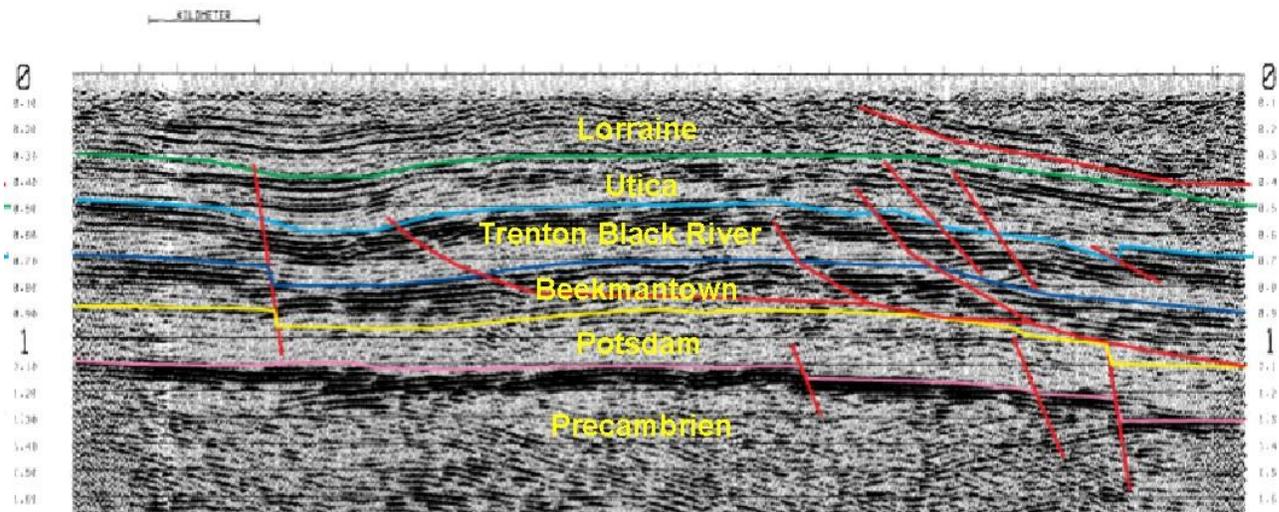


Figure 8. Profil sismique typique dans les permis au sud-ouest de Montréal

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2012, les activités ont été réduites vu la situation créée par la levée des obligations de travaux statutaires, les problèmes liés à l'obtention d'un permis de travaux de

parachèvement et de stimulation et la faiblesse du prix du gaz en Amérique du Nord. Canbriam et ses partenaires ont décidé d'abandonner le puits A-271. Le terrain a été décontaminé à la satisfaction du ministère du Développement Durable et de l'Environnement (MDDEP) et un bouchon de ciment a été injecté dans le puits. Il ne reste qu'à injecter un deuxième bouchon de ciment et à couper le coffrage à 2 mètres sous la surface avant d'enlever la tête de puits. Canbriam attend de délivrance du permis de fermeture de puits pour terminer les travaux d'abandon.

Squatex a préparé un dossier dans le cas où un éventuel forage serait effectué dans la région de St-Rémi au sud de Montréal où une anomalie géochimique a été identifiée en 2009. Ce puits serait peu profond, environ 800 m, et aurait comme objectif les formations de base (Potsdam et Beekmantown) de la plateforme. Tout ce secteur se trouve dans la zone agricole (zone verte) et va nécessiter plusieurs permis et approbations de la part de la municipalité et des instances gouvernementales (MRNF, MDDEP, CPTA).

L'autre activité principale de Squatex dans les Basses-Terres du St-Laurent a été de poursuivre l'interprétation globale des 4 permis situés à l'est des Basses-Terres, soit du 2009-RS287 au RS290 en intégrant les données géologiques, sismiques, aéromagnétiques et géochimiques. Ce secteur montre un potentiel lié aux structures chevauchées (réservoirs conventionnels qui peuvent être localisés à une profondeur de plus de 5 km et zones fracturées plus près de la surface). Cette zone est intéressante puisque qu'on y trouve le champ de gaz de Saint-Flavien qui fut converti en réservoir souterrain en 1997. En plus, des réservoirs dans les zones qui s'apparentent à ceux de la plateforme peuvent y être rencontrés comme ce fut le cas à St-Simon.

6.7.4 Activités en cours et prévues

Dans le Bas St-Laurent, les travaux à l'avenir seront reliés à la mise à jour du modèle géologique et à des travaux de vérification et/ou d'échantillonnage des affleurements à l'aide à l'occasion d'une carotteuse portative pour compléter au besoin la cartographie régionale. Ces travaux pourront aboutir à des forages du type pétrolier. Les réservoirs visés dans la région sont du type conventionnel ce qui devrait faciliter le processus d'obtentions de permis.

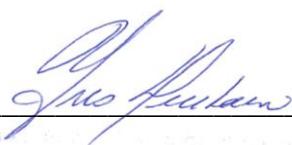
Dans les Basses-Terres du St-Laurent, les travaux d'abandon du puits de Farnham seront fort probablement effectués durant l'été. Canbriam est en attente du permis d'abandon qui sera délivré par le MRNF prochainement. La compilation géologique et géophysique va se poursuivre sur les permis le plus à l'est situés dans le secteur des chevauchements. Dans l'éventualité d'un forage sur les permis situés au sud de Montréal où une anomalie géochimique a été identifiée, les démarches seront entreprises pour obtenir tous les permis et les approbations nécessaires ce qui requerra un laps de temps important étant situé dans une zone agricole.

Au cours du prochain exercice, Squatex prévoit continuer de développer de nouveaux projets d'exploration hors Québec afin de diversifier et d'accroître la valeur de ses actifs et d'ainsi minimiser l'impact du quasi-moratoire sur l'exploration des gaz de shale sur ses permis au Québec.

7. CERTIFICATION DE L'AUTEUR

- a) Nom: Yves Duchaine
Adresse: 4095 Rue Bernières
Trois-Rivières (Québec) G8Y 6V1
- b) Qualifications:
Formation académique : Bachelier en sciences pures, option géologie obtenu en 1971 à l'Université de Montréal.
Expérience: Trente-six ans toutes reliées au domaine de l'exploration et au développement de propriétés pétrolières et gazières.
- c) Je suis membre de l'Ordre des Géologues du Québec (OGQ # 1297)
- d) Je suis l'auteur du présent rapport intitulé :
***FORMULAIRE 51-101F1: RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RESERVES
ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PETROLE ET LE GAZ AU 31 MARS 2012***
- e) Ce travail a été effectué en juin 2012.
- f) Cet historique et ses commentaires sont basés sur les documents fournis par Ressources et Énergie Squatex Inc et sur quelques rapports publics disponibles au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec.
- g) Je n'ai eu aucune participation antérieure dans les propriétés qui font l'objet de ce rapport et je suis indépendant de Ressources et Énergie Squatex Inc.
- h) J'autorise la publication et l'utilisation en tout ou en partie par Ressources et Énergie Squatex Inc du présent rapport.
- i) Je n'ai pas fait de visite d'inspection des propriétés sur le terrain en 2012.
- j) Je ne suis pas au courant de faits substantiels ou de modifications importantes concernant l'objet de ce rapport, qui ne soient rapportés dans le rapport et dont l'omission dans ce rapport serait propre à induire en erreur.
- k) J'ai lu l'Instruction générale relative au Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières. Le rapport d'évaluation de réserves a été préparé selon les exigences de ce document.

Le 28 juin 2012



Yves Duchaine, geo